



Le 07/08/2026

**AVIS AUX PORTEURS de l'OPCVM PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES
(FR0000990921)**

À compter du 7 août 2026, les documents réglementaires (prospectus et son annexe précontractuelle SFDR) de votre Fonds ont été mis à jour afin de modifier la méthodologie de notation ESG appliquée. Le Fonds adopte désormais une approche de notation **Best-in-Class**, en remplacement de l'approche **Best-in-Universe**.

Pour rappel, l'approche Best-in-Universe consiste à comparer toutes les entreprises de l'univers de manière globale, sans distinction de leur secteur d'activité. À l'inverse, l'approche Best-in-Class évalue chaque émetteur par rapport aux entreprises de son propre secteur d'activité. Cette évolution permet de privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein d'un même secteur.

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

